

# OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part C

FR0000983819

31/10/2025

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information<sup>(2)</sup>


Actions euro - général

## Orientation de gestion

Ce fonds investit dans les marchés actions de la zone euro avec une démarche socialement responsable et solidaire. Avec l'analyse fondamentale des titres, l'équipe de gestion intègre des critères extra financiers privilégiant une sélection ISR des sociétés. De plus, jusqu'à 10% des actifs sont investis en actions d'entreprises sociales et solidaires. Ce fonds est labélisé Finansol garantissant solidarité et transparence.

## Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**26/04/2002**

Date de lancement de la part  
**26/04/2002**

Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

Forme juridique  
**FCP**

Classification AMF  
**Actions de pays de la zone Euro**

Affectation du résultat  
**Capitalisation**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**MADUSOL FP**

Publication des VL  
**www.ofi-invest-am.com**

Frais de gestion maximum TTC  
**1,08%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**1,09%**

Indice de référence  
**EURO STOXX®**



▶ Actif net du fonds	180,66 M€
▶ Actif net de la part	4,79 M€
▶ Valeur liquidative	283,30 €
	<b>Fonds</b> <b>Indice</b>
▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup>	2,05% 2,34%



### ▶ Gérants



Corinne Martin



Olivier Baduel

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



### ▶ Profil de risque<sup>(3)</sup>



### ▶ Durée de placement

Supérieur à 5 ans



### ▶ SFDR<sup>(3)</sup> Article 8

	<b>Fonds</b>	<b>Univers</b>
▶ Notation ESG <sup>(3)</sup>	6,7	6,5
▶ Couverture note ESG	94,5%	99,9%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part C

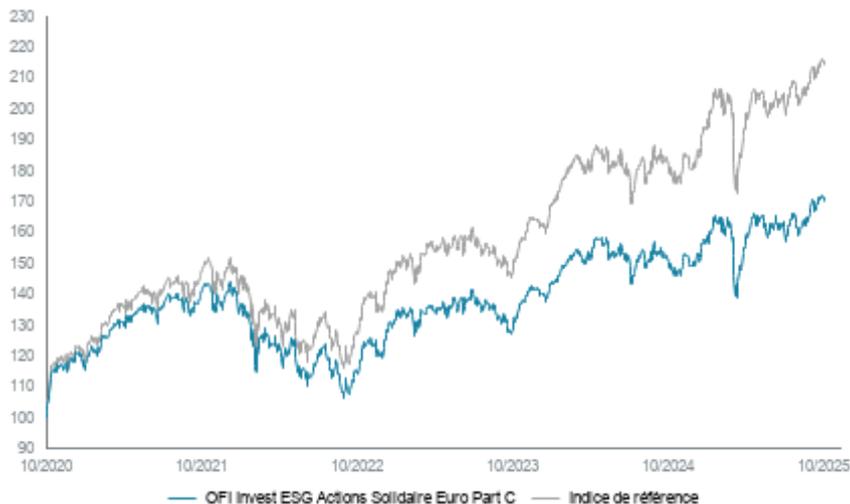
FR0000983819

31/10/2025



Performances & risques

## Évolution de la performance<sup>(1)</sup> (base 100 au 30/10/2020)



## Performances cumulées<sup>(1)</sup>

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	13,10	17,65	-4,55
1 mois	2,05	2,34	-0,29
3 mois	5,03	5,52	-0,49
6 mois	9,20	10,70	-1,50
1 an	14,09	19,49	-5,41
2 ans	32,09	45,63	-13,54
3 ans	47,54	67,65	-20,11
5 ans	69,73	114,18	-44,45
8 ans	55,80	85,86	-30,06
10 ans	81,57	110,95	-29,38
Lancement	183,30	198,97	-15,67

\*Da : début d'année

## Performances annuelles<sup>(1)</sup>

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	13,11	4,54	10,46	-11,88	26,61	0,78	19,03	-15,00	18,45	6,01
Indice	6,42	3,72	9,15	-12,03	28,20	-3,21	23,34	-9,49	22,23	11,01
Relatif	6,69	0,82	1,31	0,15	-1,59	3,98	-4,31	-5,51	-3,78	-5,00

## Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années<sup>(1)</sup>

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	8,61	10,66	4,97	4,88	-0,06	-0,15	4,47	6,44
2022	-10,16	-8,95	-10,68	-9,88	-4,26	-3,71	10,64	14,56
2023	12,68	14,16	2,88	3,71	-4,03	-4,89	6,48	8,55
2024	8,93	12,80	-1,54	-2,10	1,79	2,39	-2,90	-1,83
2025	4,22	7,53	3,38	2,66	2,86	4,13	-	-

## Principaux indicateurs de risques<sup>(3)</sup>

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	15,65	15,61	-16,17	-16,44	41	41	2,13	-2,17	0,69	1,00	-0,09
3 ans	14,85	15,46	-16,17	-16,44	41	41	2,48	-1,68	0,64	0,95	-0,06
5 ans	15,42	-	-25,98	-	488	139	2,77	-1,63	0,49	0,93	-0,07
8 ans	18,33	-	-35,84	-	334	357	2,91	-0,77	0,27	0,92	-0,03
10 ans	17,74	-	-35,84	-	334	357	2,85	-0,55	0,31	0,92	-0,02

Source : Six Financial Information

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

## OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part C

FR0000983819

31/10/2025

▶ Titres ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale)

Libellé	Code ISIN	Poids	Pays
ACTIONS FRANCE ACTIVE INV	FR0010099978	5,36%	France

# OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part C

FR0000983819

31/10/2025



Structure du  
portefeuille

## ► Répartition sectorielle<sup>(4)</sup>

	Fonds	Indice
Technologie	18,0	13,4
Biens et services industriels	15,4	17,0
Banques	12,6	15,3
Santé	7,6	6,3
Produits et services de consommation	6,6	6,1
Assurance	5,6	6,2
Services aux collectivités	4,1	5,3
Aliments, boissons et tabac	3,5	2,7
Produits chimiques	3,5	3,0
Construction et matériaux	3,0	3,4
Télécommunications	2,7	3,3
Automobiles et pièces	2,3	2,9
Energie	2,1	5,0
Commerce de détail	1,6	1,0
Médias	0,8	0,8
Services financiers	0,8	1,3
Immobilier	0,7	1,0
Soins personnels, pharmacies et épiceries	0,5	0,8
Voyages et loisirs	-	0,7
Ressources de base	-	0,7
Autres	5,4	3,7
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	3,1	-

## ► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)<sup>(4)</sup>

En %		
	ASML HOLDING NV	7,0
NL	Technologie	
	ACTIONS FRANCE ACTIVE INV	5,4
FR	Autres	
	SAP	4,6
DE	Technologie	
	SCHNEIDER ELECTRIC	3,6
FR	Biens et services industriels	
	SIEMENS N AG	2,9
DE	Biens et services industriels	

## ► Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	36,6	28,7
Allemagne	22,2	26,1
Pays-Bas	16,7	16,8
Italie	8,1	9,3
Espagne	7,2	9,7
Finlande	2,4	3,5
Belgique	2,0	2,6
Suisse	1,2	0,2
Autriche	0,5	1,0
Royaume-Uni	-	0,0
Portugal	-	0,5
Luxembourg	-	0,4
Irlande	-	1,2
Île de Jersey	-	0,1
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	3,1	-

## ► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0
USD	0,0

## ► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	5,5
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	3,7
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	90,7

## ► Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	74
Taux d'exposition actions (%)	101,5

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

## OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part C

FR0000983819

31/10/2025



### ► Commentaire de gestion

Les marchés actions européens se sont de nouveau appréciés en octobre, portés une saison de résultats trimestriels moins mauvaise qu'attendu. L'indice EuroStoxx progresse de +2,3%.

Après un épisode de volatilité suite aux annonces de forte hausse de droits de douane sur les produits chinois, la tournée asiatique de D. Trump et l'accord sur les terres rares avec Xi Jinping ont rassuré les marchés. Aux US, les désaccords entre républicains et démocrates au congrès a abouti à la paralysie des autorités fédérales, entraînant un chômage technique de 900 000 fonctionnaires et une absence de statistiques économiques entraînant moult spéculations sur la vigueur de l'économie américaine. Ce « shutdown », en passe de devenir le plus long de l'histoire, pourrait peser sur la consommation des ménages.

Les performances sectorielles sont contrastées. La thématique de l'Intelligence Artificielle est alimentée par de nouvelles annonces de hausses d'investissement, qui profitent à certaines valeurs de la technologie et de l'industrie. La santé profite des accords annoncés aux Etats-Unis entre le gouvernement et les laboratoires pharmaceutiques alors que le luxe s'envole sur des publications de ventes un peu meilleures qu'anticipé. Le secteur automobile et l'assurance, en baisse, ferment la marche ce mois-ci.

OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro sous-performe l'indice EuroStoxx NR. Il est pénalisé par la sélection de valeurs au sein des secteurs de l'énergie, de la consommation discrétionnaire et de la construction. Saipem baisse sur des prises de commandes jugées décevantes alors que SEB s'effondre un nouveau profit warning. L'industrie contribue fortement à la performance grâce au recul des valeurs de la défense, ainsi que les hausses de Metso et Bureau Veritas sur des bonnes publications trimestrielles.

En octobre, nous avons pris des profits sur Nokia et Legrand. Nous avons vendu Michelin sur des craintes de déception sur les résultats, ainsi que d'autres valeurs françaises comme Société Générale, BNPParibas et LVMH. Nous avons renforcé KPN et acheté Saipem et Ferrari. Saipem devrait profiter d'une hausse marquée de sa rentabilité grâce à une meilleure exécution de ses projets, d'un bon momentum de prises de commandes et de la fusion annoncée avec SubSea7. Après une année de transition, Ferrari devrait renouer avec une croissance plus soutenue grâce notamment au lancement de nouveaux modèles comme la F80.

Au 31 octobre 2025, les titres France Active Investissement composant la poche solidaire représentaient 5,3% du fonds. Au 30 septembre 2025, France Active Investissement a investi plus de 25 mEUR pour financer 307 entreprises, créant ou préservant ainsi 8 240 emplois.

## OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part C

FR0000983819

31/10/2025

### ► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	26/04/2002
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Aplitec
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	1000 Euros
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

# OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part C

FR0000983819

31/10/2025

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

DÉLAI DE RECOURVEMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

## OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part C

FR0000983819

31/10/2025

### ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.